



## **CHARTRE SPORTIVE DU CLUB** **LA JOUEUSE OU LE JOUEUR LICENCIÉ(E)**

Pour pouvoir participer aux entraînements et aux matchs d'une équipe du Club, tout(e) joueuse ou joueur doit être affilié(e) à l'USB Basket et être à jour du règlement de sa cotisation au Club.

**La joueuse ou le joueur affilié(e) au Club s'engage à respecter la charte suivante :**

- Faire preuve d'une attitude et d'un comportement exemplaires, tant sur le terrain qu'en dehors.
- Respecter en parole et en acte les partenaires et les adversaires ainsi que les arbitres, entraîneurs et dirigeants.
- Assister à l'heure aux entraînements et aux matchs.
- Avertir l'entraîneur par téléphone dans les meilleurs délais si un quelconque événement imprévu est susceptible de générer un retard.
- Respecter les consignes et les choix de l'entraîneur.
- Ne pas contester la liste des joueurs établie par l'entraîneur pour les rencontres.
- Respecter impérativement l'ordre défini par l'entraîneur pour accompagner les joueurs lors des déplacements.
- Ne pas utiliser les ballons sans autorisation.
- Porter obligatoirement des chaussures et des vêtements dédiés à la pratique du basket.
- Prendre soin du matériel mis à disposition.
- Porter obligatoirement les maillots et shorts fournis par le Club pour les matchs.
- Aider à la préparation et au rangement du matériel pour les entraînements et les matchs.
- Participer au roulement instauré pour les tables de marques lors des rencontres à domicile.

Lu et Approuvé,

Signature du joueur(se)

## **CHARTRE SPORTIVE DU CLUB** **LES PARENTS**

Les dirigeants du Club souhaitent que les parents s'engagent à:

- Prendre connaissance des horaires des entraînements et des matchs, et à les respecter.
- S'assurer de la présence d'un responsable dans la salle d'entraînement et venir le saluer, avant de laisser son enfant.
- Être à l'heure pour venir chercher son enfant en fin d'entraînement ou de match, et ne pas oublier de dire au revoir à l'entraîneur.

***Le Club et l'entraîneur déclinent toute responsabilité en dehors des horaires d'entraînements et de matchs.***

- Prévenir l'entraîneur en cas de retard ou d'impossibilité à venir à l'entraînement ou à un match.
- Accompagner son enfant lors des matchs, et l'encourager.
- Prendre soins des équipements fournis par le Club.
- Participer à la vie du Club.
- S'abstenir d'intervenir dans les décisions sportives prises par l'entraîneur (composition de l'équipe, remplacement des joueurs, etc.)
- S'interdire l'accès aux vestiaires avant, pendant et après un match, sauf autorisation spéciale de l'entraîneur.
- Ne pas prendre place et s'asseoir sur le banc de l'équipe.
- Participer aux manifestations organisées par le Club (quines, soirées festives, repas, Noël des enfants, Fête Nationale du mini-basket, etc.).
- Se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, l'entraîneur, les dirigeants, que vis-à-vis des adversaires et des arbitres; ceci afin de contribuer à la bonne image du Club.
- Accompagner son enfant à l'Assemblée Générale du Club en fin de saison.

Lu et Approuvé,

Signatures des parents,